



Assurance vie résiliée pour non paiement

Par **siati**, le **20/10/2015** à **13:48**

Bonjour,

J'ai souscrit à une assurance vie depuis plus de 12 ans.

Et j'ai clôturé le compte bancaire où le prélèvement s'effectuait.

Mais avant la résiliation, je leur ai adressé plusieurs fois le nouveau rib par simple courrier.

Puis après leur relance pour non paiement, je leur ai adressé un courrier recommandé avec le nouveau RIB. Mais ils n'ont jamais fait la MAJ et ont résilié l'assurance.

Donc tout ce qu'on a payé toutes ces années sont perdues.

Je leur ai envoyé une lettre en expliquant cette situation.

Ils m'ont renvoyé une lettre en indiquant qu'il fallait envoyé un chèque pour ré-ouvrir le contrat, et ce que j'ai fait.

Ils ont encaissé ce chèque et depuis plus rien, ils n'ont même ré-ouvert le contrat.

Donc est-ce que j'ai la possibilité de faire un procès contre eux pour récupérer ce que j'ai payé ?

Merci d'avance pour votre aide.